



A Wallonie

MONT-SAINT-GUIBERT

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Mr et/ou Mme Damien - Eva Vanhove - Ledroit demeurant Avenue Milcamps 95 à 1030 Schaerbeek.

Le terrain concerné est situé Clos Emile Fabry à 1435 Mont-Saint-Guibert et cadastré division 2, section B n°580K.

Le projet est de type : Construire une habitation 4 façades, et présente les caractéristiques suivantes :

Construire une habitation 4 façades en écart au permis d'urbanisation

- Ecart : - Hauteur sous gouttière max 5,40m du volume principal
- Recul de 6 mètres à la rue à la place de 5m
- Volume secondaire ne pouvant occuper plus du tiers de la façade
- Volume secondaire à l'arrière recouvert d'une toiture plate
- Verticalité des baies

Date affichage : 10/12/2021

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du 15/12/2021 au 10/01/2022 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h excepté le jeudi où les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h et de 16h30 à 19h et le mardi où les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Service Urbanisme, Grand'Rue 39, 1435 Mont-Saint-Guibert :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, dont le bureau se trouve au 1er étage de la Maison communale.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/12/2021 au 10/01/2022 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mont-saint-guibert.be;

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.